

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE TARN ET GARONNE
ARRONDISSEMENT DE CASTELSARRASIN
CANTON DE BEAUMONT DE LOMAGNE
COMMUNE DE BELBEZE EN LOMAGNE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 10 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt et le dix du mois de juillet à 8 heures, le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué le 03/07/2020, s'est réuni au nombre prescrit par la loi sous la présidence de Monsieur Jean-Luc ISSANCHOU, Maire.

Présents : Hugo HAMBACHER, Julie HANNEQUIN, Jean-Luc ISSANCHOU, Melody LETHUAIRE, Bastien LIMBERT, Daniel SCORCIONE, Frédérique TROUTIER,

Absents : Anne-Marie BERARD (procuration donnée à Daniel SCORCIONE), Kevin CYPARYSZAK (procuration donnée à Hugo HAMBACHER), Jean-Claude REGHENAZ (procuration donnée à Jean-Luc ISSANCHOU), Jean-TROUTIER (procuration donnée à Frédérique TROUTIER),

Secrétaire de séance : Frédérique TROUTIER.

Monsieur le Maire expose aux nouveaux membres du Conseil Municipal qu'en raison des élections sénatoriales prévues le 27/09/2020, il est nécessaire de procéder à l'élection d'un délégué titulaire et de trois délégués suppléants.

En application des articles L.288 et R.133 du Code électoral, les élections sont effectués à bulletin secret.

Monsieur ISSANCHOU Jean-Luc, Maire est élu délégué titulaire.

Messieurs SCORCIONE Daniel, CYPARYSZAK Kevin et HAMBACHER Hugo sont élus délégués suppléants.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 08 heures 30

Le Maire
Jean-Luc ISSANCHOU